

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3371 - LUNDI 19 NOVEMBRE 2018

DIABLES ROUGES-LÉOPARDS

Le nul au bout du suspense

Jusqu'à la dernière seconde, le match ayant opposé les Diables rouges du Congo et les Léopards de RDC, hier au stade Massamba-Débat, à Brazzaville, pouvait basculer en faveur de l'une ou de l'autre équipe. Cela n'a pas été le cas mais c'est au bout d'un interminable suspense, ponctué par un arrêt de quarante-cinq longues minutes pour cause de pluie après la fin de la première mi-temps, que les deux nations se sont séparées sur le score de parité d'un but partout. Elles gardent encore chacune la chance de se qualifier à la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2019.

On peut apprécier le commentaire de nos confrères de Canal+ lorsqu'ils ont parlé d'une rencontre « fratricide », Brazzaville et Kinshasa, toutes voisines, ayant toujours quelques comptes sportifs à régler en matière de football.

Le match nul a peut-être tempéré les ardeurs festives d'un côté comme de l'autre même si, avec six points, les Léopards gardent une longueur d'avance sur les Diables rouges qui en comptent cinq. Dans ce groupe G mené par le Zimbabwe, le verdict final sera prononcé lors de la dernière journée au mois de mars 2019. Allez les Diables rouges !

Page 11



Les Diables rouges obligés de gagner le Zimbabwe en mars 2019 pour se qualifier

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Peu d'étudiants déposent les dossiers d'attribution de bourses



Les membres de la commission des bourses Adiac

La grève que traverse l'Université Marien-Ngouabi, depuis septembre dernier, ne permet pas aux étudiants de déposer les dossiers pour l'obtention de la bourse.

La commission des bourses de l'enseignement supérieur a examiné 6 513 dossiers d'attribution de bourses introduits par des

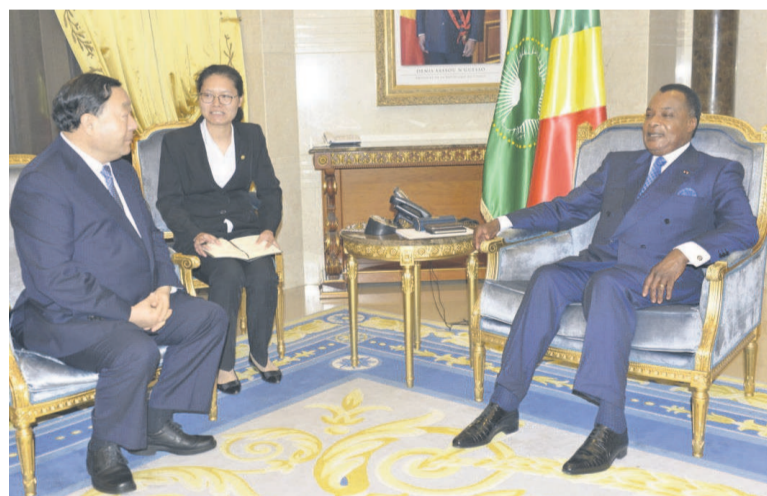
étudiants. Selon les statistiques présentées par la directrice générale des affaires sociales et des œuvres universitaires, Régine Tchikaya-Oboa, 4 010 dossiers ont été réceptionnés au plan national et 2 503 pour l'étranger. Il est envisagé, pour la circonstance, une session extraordinaire de dépôt des dossiers. Page 4

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Geipco veut aider le Congo à valoriser ses potentialités

Le président de Global energy interconnection development and corporation organization (Geipco), Liu Zhenya, a annoncé au chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, l'intention de son groupe d'accompagner le Congo dans la construction des barrages hydroélectriques, en vue de l'exportation de l'électricité. « Nous avons fait le rapport de notre travail au président de la République. Nous avons présenté l'interconnexion énergétique en Afrique et au Congo », a-t-il expliqué.

Page 4



Liu Zhenya lors de l'audience avec le président Denis Sassou N'Guesso, au Palais du peuple

PRÉSERVATION D'AIRES PROTÉGÉES

Un complément du personnel est souhaité

Réuni le 17 novembre à Brazzaville, le comité de pilotage du projet de financement des aires protégées dans le Bassin du Congo a sollicité un complément du personnel au niveau national. Ce projet, d'une durée de cinq ans, est réalisé en

partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement. Il porte sur une approche visant à relever le défi du financement des aires protégées aux niveaux local, national et régional.

Page 5

Éditorial
Relance

Page 2

ESPACE
Le Maroc lance
son deuxième
satellite

Page 11

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Nomination des secrétaires généraux
de district et d'arrondissement

Page 3

Editorial

Relance

On ne saurait dire que tous les feux se sont remis au vert pour le Congo et que, par conséquent, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais, même si l'accord de longue durée en cours de négociation avec le Fonds monétaire international n'est pas encore conclu, le climat économique s'améliore pour lui de façon manifeste. Nous en avons la preuve tous les jours avec la reprise des grands projets tels que la construction du pont route-rail qui reliera demain Brazzaville à Kinshasa et qui avait été suspendue faute de financement.

Dans ce contexte favorable, même si rien n'est encore définitivement joué sur le plan financier, une priorité nous semble devoir s'imposer dans le programme que les plus hautes autorités de la République assignent au gouvernement et aux ministres qui le composent. Cette priorité est celle de la relance des activités économiques par les acteurs, petits et grands, qui sont et seront demain plus encore qu'aujourd'hui les véritables moteurs de l'économie nationale.

Le temps est, en effet, révolu où l'Etat détenait les manettes de l'économie nationale et pouvait de ce fait conduire la machine par l'intermédiaire des entreprises et des services publics. Forcée de se serrer comme on dit la ceinture afin de redresser les finances publiques en mettant de l'ordre dans sa propre gouvernance, la puissance publique doit désormais tout mettre en œuvre pour que la société civile prenne le relais. Ceci dans tous les secteurs dont dépend le redressement de notre économie: production, commerce, finances, agriculture, industrie, art et culture, tourisme ...

Alléger les contraintes administratives, réduire le poids des impôts et des taxes, soutenir les banques afin qu'elles accompagnent le processus de relance, centrer les aides publiques sur les activités qui créeront de l'emploi sont autant de signaux forts qui doivent être envoyés à la nation congolaise mais aussi à la communauté internationale et qui, très probablement, auraient rapidement des effets positifs sur le plan de la relance.

Même si rien n'est encore joué sur le plan financier, tout indique aujourd'hui qu'une telle politique accélérerait fortement le mouvement qui se dessine et dont le meilleur sortira à brève échéance.

Les Dépêches de Brazzaville

HOMMAGE

Le PCT commémore le onzième anniversaire de la légende d'Ambroise Noumazalay

Décédé en novembre 2007, à Paris en France, des suites d'une maladie, l'ancien secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) a totalisé, le 17 novembre, onze ans sous terre.



Pierre Ngolo s'inclinant sur la tombe d'Ambroise Edouard Noumazalay / Adiac

Pour remémorer la mémoire de l'illustre disparu, le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, en compagnie des membres de sa formation politique, s'est rendu au Mausolée Marien-Ngouabi où repose, pour l'éternité, Edouard Ambroise Noumazalay, pour y déposer une gerbe de fleurs.

Le geste posé par le secrétaire général du PCT est, somme toute, symbolique mais plein de sens car il témoigne la gratitude du parti à l'égard de son cadre et dirigeant émérite. « Le PCT n'oublie jamais ses dirigeants. Le camarade

Noumazalay a été pour nous un grand dirigeant, un leader émérite. Onze ans après, sa mémoire reste toujours vivace dans nos esprits et, à l'occasion du jour de son anniversaire, nous devons mobiliser les militants pour lui rendre un hommage digne. Pour nous, Ambroise Edouard Noumazalay est un exemple de modestie, l'une des bibliothèques de notre parti. Quand il y avait un problème au sein du parti, avec lui, nous trouvions toujours des solutions », a témoigné le président de la fédération PCT de Brazzaville, Gabriel Ondongo.

Né le 23 septembre 1933 à Brazzaville, Ambroise Edouard Noumazalay fut une personnalité politique influente. Il a été plusieurs fois ministre dans différents régimes. De 1966 à 1968, sous le régime du président Alphonse Massamba-Débat, il a occupé le poste de Premier ministre, avant d'être l'un des cofondateurs du PCT, aux côtés de Marien Ngouabi. Originaire du département de la Likouala, Noumazalay, comme on l'appelait affectueusement, a été aussi jusqu'à sa mort président du Sénat.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiou Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Nomination des secrétaires généraux de sous-préfecture et d'arrondissement

Les cadres promus ont été nommés, le 16 novembre, par arrêté du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.

Sont nommés secrétaires généraux de district

Département du Kouilou

District de Hinda : Nsilulu Biangana Isaie
 District de Madingou-Kayes : Issaka Clotaire
 District de Loango : Mouyabi Kikabou
 District de Kakamoeka : Moyen Yandouma Archange
 District de Nzambi : Ontsa Edouard
 District de Mvouti : Zinga Rodrigue Antoine

Département de Pointe-Noire

District de Tchiamba-Nzassi : Elenga Rufin Carlos

Département du Niari

District de Louvakou : Engoumba Daniel
 District de Kimongo : Moukiama Fernand
 District de Kibangou : Simbou Laurentine
 District de Banda : Dounga Sébastien
 District de Nyanga : Amboulou Jean Michel
 District de Divenie : Dembé Issac
 District de Makabana : Otoka Marius Jonas
 District de Moutamba : Biniakounou Joseph
 District de Moundoundou-Nord : Mbitsi Marcel
 District de Moundoundou-Sud : Mbongo Passi Jean Aimé
 District de Mayoko : Aboli Hubert
 District de Mbinda : Missié Justin
 District de Londéla-Kayes : Mouissi Marie André
 District de Yaya : Bopoundza Constant

Département de la Bouenza

District de Madingou : Backoutana-Backella Christian Tou-louze
 District de Kayes : Akouélé Daniel
 District de Loudima : Kakala Willy
 District de Boko-Songho : Moukenza Annette
 District de Mfouati : Itoua Okandzé Onday
 District de Yamba : Okolo Loyba Michel Marie
 District de Tsiaki : Mbama André
 District de Kingoué : Makélé Pierre
 District de Mabombo : Mahoungou Basile
 District de Mouyondzi : Kibouanga Marcel

Département de la Lékoumou

District de Sibiti : Ognami Mbissa Gisèle

District de Komono : Elambi Emmanuel Elie
 District de Zanaga : Ossieré Léandre
 District de Mayeyé : Apará Paul
 District de Bambama : Ngokaba Emmanuel

Département du Pool

District de kinkala : Samba Gisèle
 District de Boko : Ngakosso Max
 District de Mindouli : Samba Odile
 District de Kindamba : Gami André
 District de Vinza : Bikakoudi Daniel
 District de Ngabé : Etoua Henri
 District de Kimba : Mabounda Jean Sébastien
 District de Goma Tsé-Tsé : Missamou Léonard
 District d'Ignié : Alanzi Cyr
 District de Mayama : Yamba Paul
 District de Louomo : Bazebifoua Dieudonné Guy
 District de Louingui : Nzoungou Emery Sosthène
 District de Mbanza-Ndounza : Oba Lambert

Département de Brazzaville

District de l'île Mbamou : Alelalela Libali Baurice Eric Stanislav

Département des Plateaux

District de Djambala : Essié Pierre
 District d'Abala : Itoua Ibara Joseph
 District de Gamboma : Konga Bienvenu
 District d'Allembé : Ingombo Adolphe
 District de Lekana : Abou Egide
 District de Makotipoko : Nzassi Victor
 District de Mpouya : Oba Guy Rachel
 District de Mbon : Mviri Ata
 District d'Ollombo : Yelé Lebelá Gildas
 District d'Ongogni : Ngatsé Poh Cyrille

Département de la Cuvette

District d'Owando : Itoua Lekandza Bernard
 District de Mossaka : Liboukou Norbert
 District de Makoua : Ekani Juvet
 District de Boundji : Obambi Oko Habib Gildas
 District de Loukoléla : Ndzambo Philippe
 District de Ntokou : Ollanga Ambali Thibault Rodrigue
 District de Ngoko : Obambi Aymard
 District d'Oyo : Mme Yocka née Soho Eugénie
 District de Tckikapika : Mouélé Babiessa Serge Thibault
 District de Bakoma : Ondongo Alban Desner Archi

Département de la Cuvette Ouest

District d'Ewo : Ognéké Ndouona Jean Louis
 District d'Okoyo : Ossaka Nestor
 District de Mbomo : Ehounga Gabriel
 District de Mbama : Mabanza Bolemendzo Herbert
 District d'Etoumbi : Melibali Bertin
 District de Kellé : Mbilou Ayabato François

Département de la Sangha

District de Mokéko : Okemba Roger
 District de Sembé : Opaka Philémon
 District de Souanké : Beatsengué Hélène
 District de Nbgala : Ngaba Darius Mariol
 District de Pikounda : Okabandé Hervé
 District de Kabo : Eyoka Boloundza Florent

Département de la Likouala

District d'Impfondo : Boloka Mathilde
 District d'Epena : Akieri Christian Emile
 District de Dongou : Andzouana Guy Gervais
 District de Liranga : Ebakous Elvis
 District d'Enyellé : Ondongo Gabriel
 District de Bétou : Monayo Faustin
 District de Bouanéla : Bongouendé Aubin Gildas

Sont nommés secrétaires généraux d'arrondissement

Commune de Dolisie

-Arrondissement 1 : Mme Bassinga née Nganziani Emme Henriette Berthe
 -Arrondissement 2 : Elouetsié Blaise Augustin

Commune de Mossendjo

-Arrondissement 1 : Bakoula Abraham
 -Arrondissement 2 : Nguébela Victor

Commune de Nkayi

-Arrondissement 1 : Biené Lecompte Jean Louis Jacob
 -Arrondissement 2 : Tsabi André

Commune de Ouessou

-Arrondissement 1 : Mme Andziou Irène Flore Nadège
 -Arrondissement 2 : Mbendza Gabriel

LE FAIT DU JOUR

Emmanuel Macron et le 11 novembre

Sa rapide ascension en politique, sa jeunesse et son élection, le 7 mai 2017, à la présidence de la République française, avaient déjà surpris. Y compris aussi d'ailleurs- en considérant évidemment le respect de la vie privée d'autrui mais lui, heureusement, est un homme politique, donc livré au jugement de l'opinion et des médias- l'originalité du couple qu'il forme avec son épouse Brigitte.

Puis donc le visage du monde dans lequel nous vivons, marqué par la perte d'un certain nombre de valeurs, la résurgence des égoïsmes prédateurs, des volontés de puissance et le peu de considération pour la vie humaine.

Au long de l'histoire des hommes sur terre, la survenue des chaos a souvent fabriqué des seigneurs de guerre et parallèlement des faiseurs de paix. Emmanuel Macron voudrait se situer dans la seconde catégorie, celle des leaders engagés à promouvoir le vivre-ensemble. Si la volonté y est, on peut se demander avec quels moyens et quels alliés pourrait-il tenir un tel engagement.

La commémoration, le 11 novembre, à Paris, du centenaire de l'Armistice de 1918 a donné à voir que le jeune chef d'Etat français a du courage et de la détermination. Lorsqu'il lui tient à cœur de porter une idée, il marche sans s'arrêter. L'avant-veille, au nombre des

invités de marque ayant foulé le sol de la Ville Lumière, se trouvait son homologue américain, Donald Trump. Qui s'était signalé aussitôt arrivé par un tweet pour l'alerter de son mécontentement.

Emmanuel Macron s'était, en effet, permis de convier les Européens à se procurer les moyens de leur propre politique de défense. A ses yeux, le cercle des ennemis potentiels du Vieux Continent pouvait désormais compter en plus des puissances traditionnellement « hostiles ? » comme la Russie et la Chine, l'ami historique que sont les Etats-Unis. Une « insulte » pour le locataire de la Maison-Blanche qui rappelait le sacrifice des soldats américains sur le sol européen durant les deux guerres mondiales provoquées par les Européens eux-mêmes.

Obligé d'arrondir les angles, Emmanuel Macron devait jouer dans un tour d'adresse diplomatiquement correct lorsqu'il a reçu Donald Trump, le 10 novembre : « Nous devons mieux partager le fardeau au sein de l'Otan ». Plaidoyer suffisamment rassurant pour le Français qui arrache sur le moment une chaude poignée de main de l'Américain. Pourtant, le premier a repris à zéro l'exercice de mise au point au moment de faire parler son intime conviction. En présence de l'ensemble de ses invités, le voilà porter l'estocade contre

les adeptes du nationalisme et du repli sur soi au cours d'une déclaration de circonstance solennelle.

Il n'avait manqué au président français que de nommer son hôte américain qui ne pouvait pas avoir évalué le poids des mots. En connaissance de cause, ce dernier ne s'est pas privé, une fois rentré chez lui, d'élever la critique sur le peu de popularité du dirigeant français dans son pays. Les médias de l'Hexagone qui commentaient la cérémonie s'étaient attachés à examiner les faits et gestes du président Trump : le choix d'une escorte personnelle « pour des raisons de sécurité » (ce fut aussi le cas pour le président russe, Vladimir Poutine, et le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu), mais plus particulièrement son arrivée au dîner une demi-heure après ses paires.

A l'analyse, on a eu l'impression d'assister à ces passes d'armes dont finalement Français et Américains sont un peu coutumiers. On se souvient de celle qui se produisit dans l'enceinte de l'ONU, à New-York, entre le ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, et le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, peu avant le déclenchement de la guerre d'Irak, en 2003. Cette fois, les « hostilités » ne sont pas ministérielles mais présidentielles. Qui de Donald Trump et d'Emmanuel Macron en sortira grandi ? La question reste posée.

Gankama N'Siah

ELECTRICITÉ

Geipco veut aider le Congo à valoriser ses potentialités énergétiques

Le président de Global energy interconnection development and corporation organization (Geipco), Liu Zhenya, a annoncé, le 17 novembre à Brazzaville, l'intention de son groupe d'accompagner le pays dans la construction des barrages hydroélectriques en vue de l'exportation de l'électricité.



Liu Zhenya lors de l'audience avec le président Denis Sassou N'Guesso, au Palais du peuple

L'homme d'affaires d'origine chinoise s'est exprimé à l'issue d'un entretien avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

« Nous avons fait le rapport de notre travail au président de la République. Nous avons présenté l'interconnexion énergétique en Afrique et au Congo », a-t-il expliqué.

Le potentiel hydroélectrique du Congo serait évalué à quelque 25 000 MW, a indiqué Liu Zhenya, ajoutant que la mise en valeur des ressources énergétiques permettrait d'augmenter la production nationale et favorisera le développement des mines de fer ainsi que de potasse.

« Avec le développement de l'industrie, on pourra avoir quatre-vingt-quinze milliards de dollars par an à la fin de l'année 2050. Cela permettra d'augmenter les recettes fiscales et de créer plus de sept mille emplois par an », a-t-il soutenu.

Le groupe Geipco entend ériger les centrales hydroélectriques dans le bassin du Kouilou et dans la zone du fleuve Congo.

Rédaction

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Seulement 6 513 dossiers d'attribution de bourses examinés

La grève que traverse l'Université Marien-Ngouabi depuis septembre dernier n'a pas permis aux étudiants de déposer les dossiers de bourses en masse.

Les travaux de la commission des bourses de l'enseignement supérieur se sont ouverts le 15 novembre, à Brazzaville. Ils sont consacrés à l'examen de 6 513 dossiers d'attribution de bourses introduits par des étudiants. Ainsi, selon les statistiques présentées par la directrice générale des affaires sociales et des œuvres universitaires (Dgasou), Régine Tchikaya-Oboa, 4 010 dossiers ont été réceptionnés au plan national et 2 503 pour l'étranger. Des statistiques largement en deçà des attentes car, l'année dernière, plus de vingt-huit mille dossiers avaient été réceptionnés par la Dgasou.

Elle a invité les membres de la commission à se conformer aux textes en vigueur dans le traitement des dossiers. Il s'agit, entre autres, de la note de service n°208/MES-CAB du 28 juillet 2018, qui convoque la commission des bourses de l'enseignement supérieur ; la note de service n°129/MES-CAB du 13 avril 2018, fixant les conditions d'attribution, de renouvellement, de suppression de bourse ainsi que la circulaire n°130 du 13 avril 2018 relative aux candidats à la bourse nationale.

Une session extraordinaire envisagée

Abordant cette question lors de la conférence de presse animée le même jour, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a attribué l'insuffisance des dossiers à l'Intersyndicale de l'Université Marien-Ngouabi qui est à l'origine, selon lui, de la grève qui paralyse cette alma mater. Il a signifié que la bourse ne peut pas être attribuée à un étudiant qui n'a pas pris son inscription car, le processus avait été arrêté suite aux réactions des grévistes qui menaçaient même le service minimum. « Les concours n'ont pas été organisés, les inscriptions n'ont pas pu être réalisées. Lorsque l'université aura repris avec ses activités, nous allons reprendre les opérations en cours (collecte cursus, inscriptions, concours...) et nous n'aurons pas un autre choix que d'organiser une autre session, même si je refuse souvent cette démarche. Une session extraordinaire ou une deuxième session de la commission sinon les étudiants seront pénalisés », a-t-il annoncé.

Deux trimestres payés à certains étudiants de l'étranger

Interrogé par la presse sur une éventuelle suspension ou suppression de la bourse des étudiants, le ministre a répondu que cela n'était pas à l'étude. D'après Bruno Jean Richard Itoua, le gouvernement se battait pour retrouver l'équilibre financier afin de pouvoir faire face à toutes charges sociales dont les salaires,

pensions de retraites, bourses, les filets sociaux, les gratuits. Mais, pour l'heure, des arbitrages sont privilégiés, surtout en ce qui concerne la bourse. « S'agissant des étudiants, il y a de la ressource pour payer une partie, notamment ceux qui sont à l'étranger puisque tous n'ont pas de parents pour leur envoyer de l'argent. Ceux qui sont partis pour le compte des bourses de coopération, ils ont un minimum, d'autres par contre n'en ont pas. Nous avons privilégié ceux-là, ils ont reçu deux trimestres sauf Cuba qui avait été traité un peu auparavant. J'apprends qu'il y a un problème en Chine que nous allons vérifier puisque le Trésor confirme que le transfert a été fait », a-t-il déclaré, fustigeant le comportement des étudiants congolais en Russie qui ont failli porter main sur leur ambassadeur pendant leurs revendications.

Concernant les bénéficiaires de la bourse locale, le gouvernement pense qu'ils seront pris en compte la prochaine fois et les autres attendront. Pour le ministre, il y a quelques temps, ils étaient en avance par rapport à ceux de l'étranger. « Le jour que nous aurons suffisamment de ressources, nous les paierons tous au même moment et rattraperons les arriérés. C'est pour cela que, malgré tous ces retards, nous accordons toujours la bourse dans l'espoir que les choses s'amélioreront pour que nous puissions résorber les retards », a conclu Bruno Jean Richard Itoua.

Parfait Wilfried Douniama

STATISTIQUE

Fournir des données officielles fiables demeure un défi pour le gouvernement

La ministre de tutelle, Ingrid Ebouka-Babackas, a souligné dans une déclaration, le 16 novembre à Brazzaville, l'importance de l'outil d'aide à la décision et la nécessité de renforcer le système statistique national.

Le Congo a des lacunes en matière de production et diffusion des données statistiques; les quelques informations fournies par les entités existantes sont insuffisantes si l'on considère la demande nationale. Les partenaires du pays, à l'instar de la Banque mondiale, fustigent l'absence des données sur les divers domaines de développement ; le cinquième recensement général de la population et de l'habitation, prévu normalement en 2017, n'ayant pas été organisé à ce jour.

La ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régio-

nale veut y croire et mise sur une refonte du système statistique pour favoriser le suivi du nouveau Plan national de développement (PND 2018- 2022). « Des statistiques officielles de haute qualité sont donc un atout indéniable pour l'atteinte des résultats escomptés dans la mise en œuvre de ce PND », a estimé Ingrid Ebouka-Babackas.

Pour la ministre, en effet, la qualité des statistiques se conjugue avec l'exigence de données présentant les caractéristiques telles que la pertinence, la validité, l'exactitude et la fiabilité, la continuité... Véritable instrument de prévisions et de gouvernance, le recours aux données officielles de qualité pourrait ainsi contribuer à lutter contre la corruption. Il est essentiel, a ajouté la tutelle, que la production des statistiques, leur diffusion et leur utilisation soient étayées d'autres initiatives ma-



La ministre Ingrid Ebouka-Babackas

jeures.

Parmi les solutions envisagées par la ministre, figure la promotion de l'Ecole nationale d'enseignement des cadres moyens, en l'arrimant aux logiciels statistiques modernes de collecte, de traitement et d'analyse des données. S'ajoutent les deux lois spécifiques : l'une portant création de l'Institut national de la statistique et l'autre sur la réglementation de la production des statistiques officielles.

Notons que le message de la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale est intervenue en prélude à la Journée africaine de la statistique, célébrée le 18 novembre de chaque année. « Des statistiques officielles de haute qualité pour assurer la transparence, la gouvernance et le développement inclusif », c'est le thème retenu par l'Union africaine.

Fiacre Kombo

TRAITEMENT DE L'ÉROSION DE NGAMAKASSO

Les travaux s'exécutent normalement

L'information a été donnée par Wang-Lijun, vice-président de l'entreprise China road and bridge corporation (CRBC), après avoir été reçu par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, le 15 novembre à Brazzaville.

Le vice-président de CRBC s'est entretenu avec le Pre-

mier ministre sur l'ensemble des chantiers que réalise cette société au Congo depuis quelques années, notamment la construction des routes sans oublier la société conjointe de cimenterie Sonocc. Il en a profité pour présenter au chef du gouvernement le nouveau directeur général de CRBC au Congo. Répondant à la presse sur l'état d'avancement des

travaux de l'érosion de Ngamakosso, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Tangai, Wang-Lijun a déclaré: « Avec cette érosion, la zone devient dangereuse pour la population riveraine. Le projet que nous sommes en train de réaliser avec certains ouvrages, c'est de l'arrêter avec un mur, remblayer pour reconstruire la route et, avec certaines techniques, protéger toute la côte et planter les arbres pour protéger le sol. Le travail se fait présentement en dépit des pluies qui nous causent des difficultés. Mais comme c'est urgent, nous sommes obligés de travailler pour en finir avec cette érosion assez rapidement ».

Andrea Mazzella fait ses adieux au Premier ministre

Par ailleurs, le chef du gouvernement a reçu également en audience l'ambassadeur d'Italie au Congo, arrivé au terme de sa mission diplomatique après quatre années d'exercice. « Je suis venu prendre mes congés, parce que ma mission est arrivée à terme. J'ai passé plus de quatre années ici au Congo, c'est maintenant le temps

pour moi de rentrer en Italie. Avec le Premier ministre, nous avons parcouru ensemble le travail intense qu'on a fait en quatre années. Il y a eu le changement de la Constitution, la formation du gouvernement avec un Premier ministre qui ne figurait pas en 2014 quand je suis arrivé. Et surtout, il y a eu des années difficiles au point de vue économique », a relevé Andrea Mazzella à sa sortie d'audience.

Sur le plan bilatéral, le diplomate italien a dit avoir identifié avec le Premier ministre des pistes susceptibles d'être explorées pour aider le Congo à reprendre son chemin vers le développement. « Ce que je voudrais dire c'est qu'on a identifié dans certains critères de solidarité vers la population, surtout la plus vulnérable, à savoir les femmes, les enfants, les orphelins qui ont souffert plus que d'autres dans cette dure situation économique. La solidarité est le principe de base sur lequel le gouvernement doit s'appuyer. Il ne faut jamais laisser les autres en arrière. Tous les Congolais, de Pointe-Noire à Impfondo, doivent se porter ensemble, marcher ensemble et dans la même direction »,

a ajouté le diplomate italien. Andrea Mazzella a, en outre, noté la reprise de l'économie dans le pays avec un produit intérieur brut qui s'améliore, lui permettant ainsi de faire face, par exemple, à sa dette. Aussi, le diplomate italien a-t-il souhaité que les Congolais emboîtent le pas au président de la République pour mener sans relâche la lutte contre les anti-valeurs. Pour lui, le discours du chef de l'Etat à propos doit être l'étoile polaire pour la société congolaise. « Changer les habitudes, ce n'est pas facile mais c'est devenu absolument nécessaire. Même en Italie, nous avons les mêmes problèmes financiers : la dette et le déficit. La dispersion des ressources n'est plus permise, les ressources doivent être mises à profit de tous les pays sans trop de gaspillage. Ce n'est plus permis. Le monde change et on doit toujours travailler dans l'efficacité et rendre compte avec transparence de l'engagement des ressources publiques », a précisé Andrea Mazzella, heureux de regagner son pays en gardant du Congo l'image d'un pays très hospitalier.

Bruno Okokana



Le vice-président de la société CRBC répondant aux questions de la presse

ENTRETIEN ROUTIER

Un plan national pour développer les transports

Des experts des ministères des Transports, de l'Équipement et entretien routier ainsi que ceux des Grands travaux plancheront sur le document, du 19 au 21 novembre, à Brazzaville, au cours d'un atelier de validation.

Réalisé dans le cadre du Projet d'appui à la gouvernance et à l'entretien routier (Pager) financé par l'Union européenne, le Plan national des transports (PNT 2018-2038) est complété par la définition de procédures et de documents qui permettront le suivi de sa mise en œuvre. Il prolonge et détaille le Plan national de développement 2018 – 2022, récemment approuvé par le parlement.

L'atelier national de validation sera divisé en plusieurs sessions de travail qui plancheront, entre autres, sur la présentation générale du Pager et des principaux résultats auxquels il a abouti, l'introduction sur les objectifs et la méthodologie, le cadre d'élaboration du PNT, notamment dans les aspects concernant l'offre et la demande de transports au Congo.

Il s'agira, en outre, de tabler sur les orientations stratégiques et du PNT, les actions à court, moyen et long terme dans le secteur routier mais également sur le suivi de la mise en œuvre dudit plan. Au cours de la dernière session de l'atelier, il sera présenté le géo-portail routier qui permet l'exploitation de la banque de données routières informatisée, également conçue dans le cadre du Pager.

S'agissant du Pager, il a été géré par la cellule technique de la commission nationale de suivi du PNT. La mise à jour du PNT associe aussi bien le ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, le ministère de l'Équipement et de l'entretien routier, ainsi que la Délégation générale aux Grands travaux.

Les études et prestations incluses dans le cadre du Pager, en particulier la mise à jour du PNT, ont été réalisées par le bureau d'études Louis Berger associé à Sitrass.

La Rédaction

FINANCEMENT D'AIRES PROTÉGÉES

L'équipe du projet au Congo demande un complément d'effectif

Pour la mise en oeuvre effective et efficace du projet régional relatif au financement durable des systèmes d'aires protégées dans le Bassin du Congo, le comité de pilotage de la République du Congo, réuni le 17 novembre à Brazzaville, sollicite un complément de son personnel.

Le projet de partenariat pour la conservation de la biodiversité est une initiative de six pays membres de la Commission des forêts du Bassin du Congo, à savoir le Cameroun, le Congo, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo. Ces pays ont reçu un don du Fonds pour l'environnement mondial. Elaboré à travers le Programme des Nations unies pour le développement pour une durée de cinq ans, ce

projet régional a pour but de soutenir une approche et une méthodologie visant à relever le défi du financement des aires protégées aux niveaux local, national et régional à travers, entre autres, la mise en place des capacités, des cadres institutionnels ainsi que des mécanismes modèles pour la viabilité financière à long terme.

Notons que dans le Bassin du Congo, les systèmes d'aires protégées dépendent fortement des subventions gouver-

nementales qui sont souvent inférieures aux besoins réels de financement de ces aires protégées. À cela s'ajoutent un manque d'infrastructures de base, une faiblesse de capacités du personnel en termes d'effectif et de qualification.

Rassurant quant aux efforts du Congo en matière de conservation et de gestion durable, le directeur général de l'Économie forestière, Joseph Moumbouliou, a indiqué que le cadre fiscal en cours d'élaboration avec l'appui des experts en charge du ministère des Finances consolidera le dispositif de financement durable au profit de la biodiversité du pays.

Lopelle Mboussa Gassia

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



MTN Business

Aujourd'hui, tout compte ! Faites le choix du leader.

Profitez des meilleures
solutions business
everywhere you go



MTNBusiness.CG@mtn.com



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Le maire de Pokola échange avec son homologue de Dammarie-les-Lys en France

Après sa participation au congrès 2018 des maires francophones qui s'est tenu à Lille, du 5 au 7 novembre, Hadjinsy Grégoire Kouffa, de passage dans la région parisienne, a rencontré Gilles Battail.

Initiée par le Congolais Sosthène Pala Mawa, la rencontre a permis au président du conseil municipal de Pokola, dans le département de la Sangha, d'avoir une séance de travail avec le maire de Dammarie-les-Lys, le 15 novembre, dans le département de Seine et Marne, près de Paris.

Cette première empreinte était l'esquisse de la mise en place d'une coopération décentralisée souhaitée entre les deux villes. A en croire les deux administrateurs-maires à l'issue de leur séance de travail, une volonté d'approche



Hadjinsy Grégoire Kouffa, maire de Pokola et Gilles Battail, maire de Dammarie-les-Lys
Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

leur permettra d'étudier sur quelles modalités tisser, à partir d'une amitié, les relations institutionnelles à instaurer. Au-delà des intentions, Hadjinsy Grégoire Kouffa a déjà proposé ce qui lui semble fondamental pour sa jeune com-

mune, à savoir « instaurer une gestion innovante de l'environnement ». Une gestion qui se déclinerait sur des chapitres portant sur le plan d'urbanisme, l'assainissement et la dynamique à porter sur des secteurs économiques au-

tour de la gestion durable de la forêt.

Son homologue, sans vouloir transposer le modèle français au Congo, a évoqué comment sa ville gère au quotidien ces préoccupations en tenant compte du cadre de la loi, du schéma directeur, du zoom au niveau de la région, de la déclinaison locale et, surtout, de la cohérence territoriale en associant la population. « J'espère qu'il est possible d'étudier la faisabilité de vos attentes », a-t-il expliqué.

Pour concrétiser le projet, une convention de partenariat sera établie. En attendant, le maire de Pokola a remis à Gilles Battail le livre « Le Congo dans la Première Guerre mondiale » de Léon Bemba, paru aux Editions les Manguiers. A partir de ce présent, le maire de Dammarie-les-Lys a évoqué

une réelle intention de commémorer ensemble le 101e anniversaire de l'armistice. « Nous sommes une ville où l'on travaille pour le rappel de cette époque, attirer les gens pour qu'ils s'intéressent à la fraternité, quel que soit l'endroit d'où l'on vient, mérite d'être célébré et contribue à s'unir... », a-t-il laissé entendre.

Les bonnes volontés sont en place. Chacune, de manière concrète, mènera, semble-t-il, l'étude de faisabilité pour développer à l'échelle humaine cette coopération. Une invitation a été remise au maire de Dammarie-les-Lys pour se rendre à Pokola, à 45 km de Ouesso, précédemment « Base-de-vie » de la Congolaise industrielle des bois, mais devenue à présent commune urbaine depuis l'année dernière.

Marie Alfred Ngoma

AGENCES DE PRESSE AFRICAINES

Plus de cent cinquante délégations attendues
Brazzaville

Le forum se tiendra du 19 au 21 novembre, sur le thème « Les agences de presse et le développement multisectoriel des Etats », a expliqué le directeur général de l'Agence congolaise d'information (ACI), Anasth Wilfrid Mbossa, lors d'une conférence de presse organisée le 14 novembre.

Les professionnels issus de plus de cent cinquante médias du monde discuteront, dans la capitale congolaise, sur les thèmes de la liberté de presse, de l'économie, des réseaux sociaux, de la cybercriminalité et bien d'autres. A

La rencontre est un grand moment de communication internationale pour peindre l'image du Congo en vue de renforcer et rendre crédibles les aspects de gouvernance. Le choix porté sur le pays.

cet effet, le directeur général de l'ACI a lancé un appel de soutien à tous les acteurs de la société congolaise pour la réussite de cette sixième réunion de la Fédération atlantique des agences de presse africaines (Faapa).

Selon Anasth Wilfrid Mbossa, la rencontre est un grand mo-

ment de communication internationale pour peindre l'image du Congo en vue de renforcer et rendre crédibles les aspects de gouvernance. Le choix porté sur le pays, a-t-il dit, fait suite à la dernière assemblée générale de la Faapa organisée en décembre 2017 à Casablanca, au Maroc.

Notons que la Faapa a été créée en 2014. Elle se fixe pour objectifs d'asseoir un partenariat stratégique, de développer des relations professionnelles entre les agences de presse des pays de l'Afrique atlantique ; de promouvoir l'échange d'informations et de produits multimédias entre ses membres ; de consolider la libre circulation de l'information dans la région et de collecter, traiter et diffuser largement toute information concernant ces pays.

La fédération a institué chaque année un « grand prix de la Faapa » qui consiste à encourager les agences de presse membres. Ce grand prix porte sur le meilleur article, la meilleure photo et les meilleurs reportages vidéo et audio. Parmi les lauréats, figure l'ACI qui a remporté le grand prix du meilleur article de la Faapa en 2017.

Lydie Gisèle Oko

FORMATION

Les parlementaires éduqués sur les régimes politiques francophones comparés

La neuvième édition du cycle de formation des fonctionnaires parlementaires des deux Congo, organisée par l'Université Léopold-Sédar-Senghor d'Alexandrie (Egypte) et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), s'est achevée le 17 novembre, à Brazzaville.

Le séminaire a eu pour but le renforcement de la synergie entre l'APF et les opérateurs de la Francophonie ainsi que l'ac-

d'améliorer l'administration et le fonctionnement des institutions parlementaires du Congo et de la République démocratique du Congo.

Onze sous-thèmes parmi lesquels les régimes politiques francophones comparés ont constitué l'ossature de cette formation de six jours, animée par des spécialistes venus de France, du Québec et du Bénin; le contrôle de la constitutionnalité des lois, notamment les grandes tendances; les fonctions

parlementaires; la rédaction des documents : propositions des lois ou d'amendements, synthèses, notes, rapports.

Plus d'une vingtaine de participants ont pris part à cette formation à l'issue de laquelle des attestations leur ont été remises. Clôturant le séminaire, le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Pierre Obambi, a remercié les organisateurs et exhorté les participants à faire bon usage des enseignements reçus, tout en leur demandant



Les membres du présidium

quisition des outils nécessaires à l'identification et à la coordination des moyens susceptibles

parlementaires : nature et fonctions; la déontologie du travail parlementaire; les statuts et carrières des fonctionnaires par-

de les partager avec d'autres collègues qui n'ont pas eu l'occasion d'y prendre part.

Jean Jacques Koubemba



Po na yo!

Nous investissons pour un meilleur réseau

Toujours N°1 en qualité réseau voix et internet
everywhere you go

mtncongo.net

Certifié par l'ARPCE
et ROHDE & SHWARZ





Samu na ngue!

**Nous investissons
pour un meilleur réseau**

Toujours N°1 en qualité réseau voix et internet
everywhere you go

mtncongo.net

Certifié par l'ARPCE
et ROHDE & SHWARZ



ATTEINTE DES ODD D'ICI À 2030

L'ONU met sur pied une nouvelle politique pour être plus efficace dans les pays

L'Assemblée générale des Nations unies a résolu de dissocier les fonctions de coordonnateur résident de celles de représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

La décision a été prise lors de la session de l'Assemblée générale des Nations unies, tenue le 31 mai dernier. Elle a pour but d'encourager les agences du système onusien installées dans chaque pays membre à être plus dynamiques et performantes dans la réalisation de l'agenda 2030 pour le développement.

Pour spécifier et éclairer l'opinion internationale en général, et congolaise, en particulier, sur les nouvelles attributions et les tâches dévolues à chaque entité, le coordonnateur résident du système des Nations unies, Anthony Kwaku Ohemeng Bohama, s'est entretenu sur la question, le 16 novembre, avec Les Dépêches de Brazzaville. Parlant du fonctionnement du système des Nations unies au niveau des pays membres, Anthony Kwaku Ohemeng Bohama a précisé que de manière générale, il y a dans leurs programmes ce qui est appelé le système de développement des Nations unies. Il consiste à installer les agences ou les antennes dans chaque pays membre. Pour le cas du Congo, a-t-il dit, il y a environ une dizaine d'agences évoluant dans le pays, parmi lesquelles, la Fao, l'Unicef et bien d'autres.

Ainsi, ces agences obtiennent des projets de développement dans les pays où elles sont installées, notamment en tenant compte des priorités du pays où elles sont. Anthony Kwaku Ohemeng Bohama a expliqué que depuis les années 1960, le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en sa qualité d'organisme jumelé, assurait également la fonction de coordonnateur résident du système des Nations unies. Ce qui ne sera plus le cas, a-t-il annoncé, à partir de 2019. « On est nommé coordonnateur résident du système des Nations unies après avoir été nommé représentant résident du Pnud. Il coordonne les activités opérationnelles de toutes les agences », a-t-il signifié, avant d'indiquer que la séparation des fonctions du coordonnateur résident avec celles de représentant résident du Pnud entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2019. Ce changement qui va bientôt être opérationnel au niveau mondial donnera, a-t-il précisé, une matière importante pour accompagner les pays à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Selon l'orateur, cette réforme permettra, dans le cadre de la résolution 72/279 votée par l'Assemblée générale, de confier un rôle de superviseur et d'encadreur au coordonnateur résident afin qu'il puisse mettre ses stratégies et forces dans le programme qui amènera le Congo vers l'agenda 2030. D'autant plus que le secrétaire général de l'ONU souhaite que le bureau du coordonnateur réfléchisse sur toutes les questions des ODD et regarde comment accompagner le pays pour son développement.

« Dans cette résolution, il y a un rôle spécifique assigné au nouveau responsable du Pnud qui sera une plateforme tournante », a souligné Anthony Kwaku Ohemeng Bohama.

L'impact de la réforme pour le Congo

A propos de l'impact de cette réforme pour le Congo, le coordonnateur résident du système des Nations unies a fait savoir que dans le cadre d'efficacité et de performance pour l'atteinte des ODD, cela apportera un plus au niveau de la population. Car, elle amènera à la réduction des coûts de transaction, parce que l'Assemblée générale veut que chaque pays ait un point unique de contact pour échanger sur les questions liées au développement. « La réforme pourra avoir aussi des implications pour le gouvernement du Congo car, les Nations unies sont un club des pays membres et le Congo fait partie des pays qui ont voté cette résolution. Il convient donc au pays de l'appliquer pour qu'elle soit palpable sur le terrain pour atteindre les ODD », a conclu Anthony Kwaku Ohemeng Bohama, reconnaissant que la réussite de la réforme dépendra aussi de l'appui des institutions du Congo.

Rock Ngassakys

GENÈVE

Enchères record d'un diamant rose d'Afrique du Sud

Surnommé "Pink Legacy", le diamant rose, le plus beau jamais proposé, est vendu aux enchères chez Christie's, dans la capitale suisse.

"Pink Legacy" dont l'actuel propriétaire n'a pas été révélé, a été découvert il y a un siècle en Afrique du Sud et a appartenu à la famille Oppenheimer. Ce diamant rose qui attire les convoitises des meilleurs collectionneurs a qualité de détenir un fanny vivid, le plus haut grade d'intensité de couleur. Il est estimé entre trente et cinquante millions de dollars, soit entre 26,5 et 44,1 millions d'euros, compte tenu des critères de rareté de la pierre.

Ce diamant rose a comme atouts, son poids de 18,96 carats, ce qui lui donne, selon M. Lunel, un attrait "tout à fait considérable, quand on sait que la plupart des diamants roses pèsent moins d'un carat", d'une part ; sa forme "d'un domino dont vous auriez coupé les coins", d'autre part ; et enfin sa taille « tout à fait classique, que nous appelons taille émeraude, alors que la plupart des diamants taillés aujourd'hui ont des tailles modifiées avec davantage de facettes ». En 2013, lors d'une vente chez Sotheby's, un diamant rose de 59,60 carats avait été adjugé au prix de quatre-vingt-trois millions de dollars (73,72 millions d'euros) soit 1,39 million de dollar par carat.

Noël Ndong

AVIS DE RECHERCHE

Le restaurant Ilys situe 918 rue Moulenda Plateaux des 15 ans, recherche des cuisinières et des cuisiniers et des commis de cuisine ayant une expérience de 03 ans minimum, composition du dossier CV+ lettre de motivation + attestation de travail de votre dernier employeur.
Téléphone : 06 908 68 01

NÉCROLOGIE

MM. Théodore Okoko, Mathieu Ossalé Keke, Stanislas Okassou, Narcisse Ondoli et les enfants Mbongo ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances du village Itagneré, à Makoua, le décès de leur enfant, sœur et mère Alphonsine Mouanobia (Obelo) survenu le 5 novembre 2018 au CHU-B des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient à la rue Lebangou n°23 à Nkombo, non loin du CNRTV. La date et le programme des obsèques se présentent comme suit:
10h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;
13h : absoute;
14h : départ pour le cimetière privé Bouka;
16h : retour et fin de la cérémonie.



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mmes Essama Bora Henriette, Akouéli Marie et Akouéli Thérèse ainsi que la famille Gockard ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment les familles Essiala et Endzounou, dans le district de Gamboma, le décès de leur frère et neveu, Lin Gockaba-Gockard, survenu le 13 novembre 2018, à Paris, en France. A Brazzaville, la veillée funèbre est organisée sur l'avenue Albert Bassandza, en diagonale du CHU, non loin de la clinique Cogemo. La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



AVIS DE RECRUTEMENT

Une société internationale recrute différents profils
- Plusieurs agents de recevabilité documentaire
Mission: Assurer la recevabilité, le traitement et le contrôle documentaire, saisir des données dans un système informatique dédié.

Formation: Niveau de Technicien Supérieur (Bac + 2) dans les secteurs du transport, logistique, transit, import-export, commerce international. Bon niveau d'anglais
Expérience : Débutant(e)s accepté(e)s.

- 1 DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER (DAF) SENIOR + FONCTIONS RH

+/- 10 ans d'expérience. Très bonne maîtrise de la législation congolaise. Bon niveau d'anglais

- 2 COMPATIBLES

+/- 5 ans d'expérience en comptabilité générale.

Bon en Excel et logiciel SAGE

- 1 ASSISTANTE DE DIRECTION

- 1 DIRECTEUR INFORMATIQUE SENIOR (ANGLAIS COURANT)

IT network administrator, gestion serveurs, réseaux LAN/WAN, télécom

Lieu de travail : Brazzaville et/ou Pointe-Noire.

Disponibilité: Immédiate.

CV et lettre de motivation à faire parvenir par email à l'adresse suivante : recrutements.cg.2018@gmail.com

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 30/11/2018

CONGO-RDC

Un nul qui n'arrange personne

Le match de tous les dangers entre les Diables rouges du Congo et les Léopards de la République démocratique du Congo, disputé le 18 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, a accouché d'un résultat nul 1-1 qui ne satisfait aucune de ces deux sélections

Au terme de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2019, la République démocratique du Congo (RDC) et le Congo ont perdu leur position initiale dans le groupe G, à cause de la victoire du Liberia, à Moronvia, sur le Zimbabwe 1-0. Malgré cette défaite, le Zimbabwe garde la tête de ce groupe avec huit points, ayant pour nouveau dauphin le Liberia qui en compte désormais sept, soit un de plus que la RDC (six points) pendant que le Congo est relégué à la dernière place avec cinq points. Mais, dans ce groupe, toutes les quatre sélections ont encore leur destin en main, à condition de bien négocier leur dernier match.

L'avenir des Diables rouges ne dépend plus de la rencontre RDC-Liberia. Pour valider sa qualification, le Congo doit à tout prix battre le Zimbabwe en mars prochain, à Harare, avant de profiter des avantages que lui offrirait le goal-average particulier. En effet, contre les Léopards, les Diables rouges doivent nourrir quelques regrets. L'ouverture du score de la RDC est venue, d'ailleurs, sur une faute de main de leur gardien Chansel Massa. Le portier congolais a relâché dans l'axe le coup franc de Trésor Mputu, repris victorieusement à la 24e mn par Kassombo Kabongo. Le joueur de Léopards s'est rattrapé après son incroyable raté à la 21e mn quand Baudry Marvin faisait une mauvaise relance dans l'axe. Kassombo, qui avait bien suivi, croisait très bien sa frappe. Les Diables rouges

ont ensuite eu une bonne réaction en égalisant, à la 37e mn, grâce à Thiévy Bifouma qui a effleuré de la tête le coup franc de Junior Loussoukou. Les Congolais allaient même prendre l'avantage si la pluie n'avait pas freiné une action de Bifouma. Après, une longue pause causée par la pluie a rendu impraticable la pelouse du stade Alphonse-Massamba-Débat. A la reprise, les deux sélections se sont données coup pour coup pour prendre le dessus. Chansel Massa



Thiévy Bifouma a remis les deux équipes à égalité à la 37e minute/Adiac

a sorti un arrêt réflexe sur le coup franc de Mputu, à la 56e mn. Les Congolais réagissaient à la 71e mn. Mais Ley Matampi, le gardien de la RDC, répondait à Chansel Massa en sortant lui aussi le coup de tête de Fernand Mayembo.

Dans l'action qui suivait, Kassombo butait sur Massa. Les Diables rouges qui ont mis toutes leurs forces dans la bataille lors du temps additionnel regretteront la fin de match. En l'espace d'une minute, ils se sont procuré trop d'actions franches mais la balle a refusé d'obéir. Prince Oniangué a trou-

vé le poteau sortant avant que Matampi sauve in extremis son équipe en détournant la reprise de Mayembo en corner. Sur cette action, aucun joueur congolais n'a pu plonger pour redresser le ballon. « Je suis fier de mes joueurs même si ce n'est pas le résultat que nous attendions. La RDC a bien démarré le match. Elle pouvait même tuer le match mais elle ne l'a pas fait. Nous étions très bien en seconde mi-temps. Et si on regarde dans l'ensemble, on pouvait faire mieux

», a souligné Valdo Candido, le coach des Diables rouges.

« Il y a eu deux matchs en un. On a commencé le match quand le terrain était sec puis il a plu. On ne pouvait pas jouer au ballon. Il fallait utiliser un jeu direct. Mais quand on regarde les deux circonstances du match, à chaque fois, on a plus d'occasions franches que nos adversaires. On souffre aujourd'hui d'inefficacité offensive », a commenté Jean Florent Ibengé des Léopards.

James Golden Eloué

AEROSPATIAL

Le Maroc lance son deuxième satellite

Le satellite marocain Mohammed VI-B sera lancé, le 21 novembre, de la base spatiale de Kourou en Guyane. Ce deuxième appareil complètera le premier, baptisé Mohammed VI-A, projeté il y a environ une année, depuis la même plate-forme guyanaise.

Le satellite Mohammed VI-B sera principalement utilisé pour les activités de cartographie et d'arpentage, le développement régional, la surveillance agricole, la prévention et la gestion des catastrophes naturelles, la surveillance de l'évolution de l'environnement et de la désertification ainsi que des frontières et des côtes. Les deux satellites Mohammed VI-B et Mohammed VI-A feront du Maroc le premier voisin de l'Europe à disposer d'une telle technologie qui lui permettra d'avoir des données exactes et précises sur les installations militaires du Polisario.

Le pays sera également le troisième du continent africain à se doter de deux satellites après l'Égypte et l'Afrique du Sud. La mission d'envoi du satellite qui devrait durer 55 mn, jusqu'à la mise en orbite du satellite, pourra être visionnée en direct sur la chaîne Youtube d'Arianespace.

Thales Alenia Space, en tant que maître d'œuvre du système, fournit la charge utile, y compris l'instrument optique, le sous-système de transmission d'images et le segment terrestre destiné au traitement et à la production des images.

Airbus, en tant que maître d'œuvre des satellites, est chargé de son intégration et de la fourniture de la plate-forme ainsi que du segment sol pour la planification des missions et le contrôle des satellites.

Complémentariness, les satellites Mohammed VI-A & B, permettront conjointement une couverture plus rapide des zones d'intérêt. Chacune des deux composantes a une capacité à fournir des images en trois dimensions avec une résolution de 0,7 m à une altitude de 694 km. Les deux satellites auront coûté six cents millions d'euros, avec un financement 100 % marocain à travers notamment l'Agence nationale de la conservation foncière du cadastre et de la cartographie. Outre le cadastre et la cartographie, de tout le territoire national, le satellite aura pour mission de fournir des informations exactes pour aider le développement de l'agriculture dans le pays comme la fertilité du sol, de diagnostiquer les situations des cultures et plantations afin d'optimiser le rendement agricole. Il se chargera également d'examiner les ressources d'eau, de fournir la cartographie des zones humides, de quantifier les réserves d'eaux dans les lacs et barrages, et prévenir l'érosion maritime. Le nouveau satellite servira aussi à tracer des cartographies, des forêts de tout le royaume, de fournir ainsi un inventaire exact du patrimoine forestier de tout le Maroc. Plusieurs secteurs bénéficieront de ce projet technologique révolutionnaire, à savoir le secteur minier, océanographique, la prévention contre les catastrophes naturelles, l'aménagement urbain. Il permettra, en outre, le suivi de l'évolution des zones urbaines et périphériques et donnera une grande visibilité précise et exacte dans le contrôle des grands projets du Royaume.

La Rédaction

COOPÉRATION MILITAIRE

Les Etats-Unis vont réduire le nombre de leurs soldats en Afrique

Les effectifs des militaires américains seront réduits d'environ 10% au cours des prochaines années, a-t-on appris de la porte-parole du Pentagone, Candice Tresch, qui n'a pas précisé quels pays africains seraient concernés.

D'après le Pentagone, Washington va prendre la mesure de diminuer ses troupes à travers l'Afrique pour pouvoir se concentrer davantage sur la réponse aux menaces posées par leurs concurrents russes et chinois. Actuellement, près de sept mille deux cents soldats américains se trouvent dans quelques pays africains, comme la Somalie, le Nigeria et la Libye.

Pour Candice Tresch, une fois ces troupes réduites, le Pentagone ne perdrait pas ses capacités à travers le continent et les efforts se transformeraient dans certains cas en formation

et conseil aux forces locales. « Nous allons préserver une majorité de notre coopération sécuritaire, des partenariats et programmes en Afrique qui renforcent nos réseaux de partenaires et améliorent les capacités et les programmes en cours des partenaires », a-t-elle assuré. La porte-parole du Pentagone a ajouté : « Nous allons réaligner nos ressources en contre-terrorisme et nos forces opérant en Afrique au cours des prochaines années pour garder une position compétitive à travers le monde ». L'annonce de réduire le nombre des soldats en Afrique intervient alors que le Pentagone travaille à appliquer les objectifs fixés par la stratégie de défense nationale de l'administration Trump. Celle-ci met l'accent sur la concurrence avec la Russie et la Chine. Pas plus longtemps que le 14 novembre, une commission

parlementaire bipartisans a affirmé que « la supériorité militaire des Etats-Unis - colonne vertébrale de son influence mondiale et de sa sécurité nationale - s'était érodée à un niveau dangereux ».

La lutte antiterroriste va se poursuivre

Réduire le nombre de soldats américains en Afrique ne signifie nullement abandonner la lutte antiterroriste sur le continent, selon les Etats-Unis qui viennent de renforcer les moyens militaires de l'armée tchadienne. Ils ont notamment fait don, le 16 novembre, d'équipements de lutte contre le terrorisme.

D'un montant estimé à 1,3 million de dollars, ce don des Etats-Unis au Tchad était composé de six bateaux et six camionnettes. Selon le chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis au Tchad, Richard

K. Bell, le matériel a été offert plus précisément à la brigade de sécurisation fluviale pour la « lutte contre Boko Haram et Daesh ». Treize soldats sont actuellement en formation aux Etats-Unis, a-t-il précisé, en louant la « renommée » internationale des militaires tchadiens lors d'une cérémonie au siège de l'état-major, à N'Djamena. En mai, les Etats-Unis avaient déjà fait un don au Tchad de quarante-trois millions de dollars, comprenant deux avions Cessna 201 pour des missions de renseignement.

Samantha Reho, la chargée de communication à Africom, le commandement Afrique des Etats-Unis, avait indiqué, en mars dernier, que « la menace de Boko Haram et de l'Etat islamique en Afrique de l'ouest est principalement centrée sur les marais et les voies fluviales du bassin du lac Tchad et du nord-est du

Nigeria ».

Washington avait placé, en septembre 2017, le Tchad sur sa « liste noire », parce que le président américain estimait à ce moment que N'Djamena « ne partage pas de manière adéquate les informations concernant la sécurité du public et le terrorisme ». Le pays a été finalement retiré de cette liste en avril, après une visite ministérielle à N'Djamena de l'ex-secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, selon lequel le Tchad reste dorénavant un « partenaire important » dans la lutte contre le djihadisme en Afrique.

Allié de l'Occident dans la lutte antiterroriste, le Tchad est membre de la force du G5 Sahel, de la force multinationale mixte au lac Tchad et a envoyé un contingent de Casques bleus dans la force onusienne au Mali.

Nestor N'Gampoula

DISTINCTION

Deux marques de café congolaises lauréates des Gourmets d'or et d'argent

Le café Ntaga du Nord-Kivu et le café Lacus du Sud-Kivu, des produits de la fondation d'appui intégral pour la promotion agricole (Fapa), ont respectivement remporté les prix lors de la quatrième édition du « Concours international des cafés torréfiés à l'origine » qui s'est déroulée à Paris, le 23 octobre dernier, organisée par l'Agence pour la valorisation des produits agricoles (Avpa).

Le président de l'Avpa et président du jury du concours, accompagné de deux membres du jury, se rendront à Kinshasa du 30 novembre au 4 décembre, afin de remettre officiellement les prix aux deux marques de café lauréates, au cours d'une soirée de gala prévue le 1er décembre au « Roméo Golf ». La cérémonie se déroulera en présence des membres du gouvernement, des invités d'honneur ainsi que des producteurs de café et autres produits agricoles. En outre, du 4 au 5 décembre, il est prévu une formation théorique de futurs formateurs des cafés par les experts de l'Avpa.

Le café Ntaga a obtenu une médaille « Gourmet or » dans la catégorie « Pissant aromatique acidulé » café, tandis que le café « Lacus » a obtenu une médaille « Gourmet d'argent » dans la catégorie « Rond équilibré » du café possédant tous ses éléments de saveur et d'arôme. Des marques de cafés de plusieurs pays étaient représentées à ce concours, à savoir Togo, Mexique, Tanzanie, Puert Rico, Tanzanie, Brésil, Kenya, Laos, Indonésie, Honduras, Gabon, Etats-Unis, El Salvador, République du Congo, Colombie et Cameroun. Le jury technique du concours est composé de professionnels du café, du goût et

d'amateurs éclairés.

Selon les principes généraux qui président à ce concours, il n'existe pas un goût universel et il serait illusoire de parler de « meilleur café du monde ». Par contre, il existe des catégories homogènes de café et il est alors possible, dans chaque catégorie, de déterminer le ou les cafés qui expriment le mieux des qualités.

Le jury a dégusté cent soixante-dix cafés de vingt-cinq pays sur quatre continents, en infusion non filtrée et/ou en mode expresso, afin de préparer et classer les marques. En outre, à travers un technicien spécialisé, le jury a également vérifié la conformité des emballages. A l'issue du concours, douze cafés ont obtenu un « Gourmet or », vingt un « Gourmet argent », trente-cinq un « Gourmet bronze » et trente-deux autres un diplôme Produit Gourmet.

Une production des coopératives agricoles congolaises

Les marques Ntaga et Lacus commercialisent des cafés Arabica produits par des coopératives agricoles congolaises et traités dans une usine de torréfaction implantée en République démocratique du Congo (RDC). La traçabilité des cafés est notamment garantie par le cabinet Stone & Associates, qui collabore avec la Fapa sur la base d'un contrat mandat spécial d'assistance en appel des ressources extérieures en vue de la mobilisation des ressources institutionnelles, bancaires et/ou non bancaires au profit des projets dans la filière café visant une véritable renaissance des cafés congolais. L'objectif, explique Betty Kusumina du



Quelques moments forts de l'événement

Cabinet & Associates, est de valoriser les productions agricoles en générale et les produits de la filière café en particulier pour une véritable régénération des producteurs d'excellence en RDC et ce? sur toute la chaîne de valeur.

Des organisations engagées dans la renaissance de la filière du café en RDC

La Fapa est une association sans but lucratif constituée en 2012 dont la mission principale est d'encadrer les différentes communautés paysannes et de vulgariser, auprès de la population rurale, les avantages d'une agriculture soignée ainsi que les méthodes plus simples de production. La fondation est animée par un groupe de producteurs ayant une expérience avérée depuis les années 1970 dans la culture caféière en RDC.

Pour sa part, Stone & Associates est un cabinet en ingénierie financière constitué par un noyau de consultants pluridisciplinaires dont le corps de métier est l'assistance-conseil en mobilisation des ressources extérieures au profit des projets et /ou programmes de développement multisectoriels et multidimensionnels. De son côté, l'Avpa est une organisation non gouvernementale internationale sans but lucratif, créée en 2005 et basée à Paris. Elle est essentiellement composée de producteurs et de passionnés du goût qui ont pour objectif principal de promouvoir la torréfaction dans les pays producteurs de café.

Plus d'informations à retrouver ici <http://villageducafe.com/>

Patrick Ndungidi

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le secrétaire général appelle à l'implication de tous

Dans le cadre de la poursuite de la campagne de sensibilisation au concept «aménagement du territoire», lancée le 30 octobre dernier par le ministre de tutelle, Félix Kabange Numbi Mukwampa, une journée à l'intention des différents acteurs impliqués dans ce processus a été organisée, le 15 novembre, à la Foire internationale de Kinshasa.

Georges Freddy Lusambulu a expliqué à ses interlocuteurs que la campagne de sensibilisation au concept «aménagement du territoire» s'inscrit dans le cadre de la réforme de ce secteur et aboutira notamment l'élaboration de la politique nationale du domaine, à sa loi-cadre et à son schéma national de l'aménagement. La réalisation de ces outils de la réforme, a-t-il fait savoir, implique toutes les parties prenantes, tous les secteurs concernés et la population congolaise. Pour réussir ce pari, le secrétaire général de l'Aménagement du territoire a partagé à son auditoire la vision du ministère fondée sur trois grands principes, à savoir la coordination, la coopération et la participation. «Le principe de coordination n'est possible que si une coopération entre et avec les politiques sectorielles est assurée.



Le bourgmestre adjoint de Limete, le SG et le directeur de cabinet adjoint

La mise en œuvre d'une politique cohérente d'Aménagement du territoire exige, par ailleurs, l'implication des acteurs concernés à tous les niveaux qui répond au principe de la participation», a-t-il signifié.

Georges Freddy Lusambulu n'a pas manqué de retracer l'historique de l'Aménagement du territoire en République démocratique du Congo.

Un secteur méconnu, a-t-il dit, depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1960. Il a poursuivi que ce domaine a connu un parcours structurel instable, fonctionnant d'abord comme service appendice ou d'appoint rattaché à d'autres ministères, avant de devenir un ministère à part entière depuis mai 2017. Aussi a-t-il invité les différentes parties

prenantes à s'impliquer dans la réussite de cette campagne.

Pour sa part, le directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, Victor Tumba, a indiqué qu'à travers cette campagne, il s'agit d'expliquer à la population ce que signifie ce concept. « Aménager, c'est gérer, c'est affecter, c'est mettre des choses en ordre pour un développement durable avec un élément important: la préservation de l'écosystème. Cette réforme a comme aboutissement de mettre en place les outils et les instruments de la planification spatiale, notamment la politique nationale de l'aménagement du territoire, la loi cadre, le schéma national de l'Aménagement du territoire, le guide méthodologique qui nous aidera à mettre en place les schémas locaux et principaux d'aménagement du territoire». Cette journée a été clôturée par la distribution des t-shirts et des dépliants comme supports de sensibilisation. Notons que cette campagne va se poursuivre sur l'ensemble du territoire national.

B.L

LUTTE CONTRE LA TRYPANOSOMIASE

INRB désigné premier centre collaborateur de l'OMS en RDC

L'agence onusienne vient de désigner l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) de Kinshasa comme premier centre collaborateur dans le pays pour la référence et la formation au diagnostic de la maladie du sommeil.

Le geste a été salué par le chef de département de parasitologie à l'INRB, le Pr Dieudonné Mumba Ngoyi. « Le fait que l'OMS nous ait octroyé le statut de centre collaborateur est la reconnaissance de nos compétences et de décennies de travail acharné. Cela confirme que nous sommes prêts à servir non seulement notre pays mais également les pays voisins. Ce laboratoire devient désormais un nouveau centre collaborateur de l'OMS », a-t-il déclaré.

Le responsable de l'unité de diagnostic en parasitologie à l'Institut de médecine tropicale d'Anvers (IMT), le Pr Philippe Büscher a, quant à lui, reconnu que dans le domaine de la recherche, l'INRB a fait ses preuves. « Puisque la maladie du sommeil devient de plus en plus rare, elle est également plus difficile à diagnostiquer à un stade précoce. La position et les compétences de l'INRB en tant que centre de référence diagnostic sont essentielles à l'élimination de cette maladie. Le Laboratoire national de référence pour la trypanosomiase humaine africaine de l'INRB a fait ses preuves et nous sommes heureux de pouvoir collaborer avec eux ».

Notons que le laboratoire de l'INRB pour la maladie du

sommeil collabore avec l'IMT d'Anvers qui l'accompagne depuis 1998 dans la création et le fonctionnement du laboratoire ainsi que dans la formation du personnel.

Pour le Ministère de la Santé, l'élimination de la maladie du sommeil en République démocratique du Congo (RDC) est l'une des priorités. C'est dans ce cadre qu'une Journée nationale de lutte contre la trypanosomiase humaine africaine a été instituée et célébrée pour la première fois le 30 janvier 2018, à Kinshasa.

Les efforts d'élimination de cette maladie dans le pays sont menés sous l'égide du Programme national de lutte contre la trypanosomiase humaine africaine, en collaboration avec un consortium de partenaires internationaux dont l'OMS, l'IMT, la Fondation Bill & Melinda Gates, Drugs for neglected diseases initiatives, Path, Find et Liverpool school of tropical medicine.

La trypanosomiase humaine africaine ou maladie du sommeil est une maladie parasitaire mortelle transmise par les mouches tsé-tsé. Elle a touché plusieurs pays africains au fil des années. Environ 85% de nouveaux cas surviennent actuellement en RDC. Ces dernières années, le dépistage et le traitement systématiques ont permis de réduire l'incidence de nouveaux cas à quelques milliers mais le risque d'une nouvelle flambée épidémique est toujours présent.

B.L

PRÉSIDENTIELLE

Le tandem Tshisekedi-Kamerhe se met en place

Les leaders de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et de l'Union pour la nation congolaise (UNC) ont échangé, le 16 novembre, à Bruxelles, sur la possibilité de dégager, à leur niveau, une candidature commune en vue du prochain scrutin.

À une semaine du démarrage de la campagne électorale, Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi, les deux leaders à avoir retiré leur signature de l'accord politique de Genève désignant le président de l'Écité, Martin Fayulu, candidat commun de l'opposition, ont pris l'option de fédérer leurs forces pour s'assurer d'une victoire électorale. Vingt-quatre heures seulement après la déclaration à Bruxelles des cinq autres leaders de l'opposition ayant réitéré leur soutien à Martin Fayulu, les présidents de l'UNC et de l'UDPS sont, eux aussi, entrés en scène en improvisant une séance de travail le 16 novembre, toujours dans la capitale belge. Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi, qu'entouraient leurs proches collaborateurs, ont sérieusement réfléchi sur les enjeux qui entourent le processus électoral et sur la nécessité de constituer un front commun « pour faire face au pouvoir de fait qui ne cesse de multiplier les stratagèmes pour se maintenir par défi, en violation de la Constitution et de l'Accord de la Cénco ».

Il ressort du protocole d'accord ayant sanctionné ces échanges le vœu exprimé par les deux parties de constituer une alliance stratégique entre l'UDPS et l'UNC pour gagner ensemble les différentes élections (présidentielle et lé-



Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi lors de leur réunion de Bruxelles

gislatives, nationales et provinciales). C'est dans ce cadre qu'il faut situer la création de la plateforme électorale dénommée « Camp du changement » (CAH). Il s'agit ici, pour les initiateurs de cette coalition politique, de « mutualiser leurs moyens, humains, politiques, diplomatiques, matériels et financiers en vue d'asseoir une alternance du pouvoir ».

Cette plateforme électorale, à en croire le protocole d'accord, sera doté d'un mécanisme (ticket électoral) interne censé garantir l'alternance de candidature à la présidence de la République et, en cas de victoire, à la primature. L'UDPS et l'UNC ont également convenu d'élaborer un programme commun de gouvernement pour l'émergence de la République démocratique du Congo et d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre de ce protocole. Outre le fait que Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi ont convenu de se donner des garanties mutuelles, ils ont également décidé de déterminer la conduite à tenir et les actions à mener en cas de la non-tenu des

élections, conformément au calendrier électoral.

Il appert, d'après certaines indiscretions, que les deux leaders n'écartent pas la possibilité d'un retour conjoint à Kinshasa dans les jours qui suivent, dans l'optique de préparer la campagne électorale. « Entre Congolais, nous pouvons être en mesure de nous parler sans filtre, sans intentions de piéger et surtout dans l'intérêt supérieur de la nation », avait commenté Félix Tshisekedi quelques minutes après son entrevue avec Vital Kamerhe.

Les deux leaders, à en croire le porte-parole de l'UNC, Sele Yemba, se sont mis à l'écoute de leurs bases respectives qui les enjoignent à se mettre d'accord sur le choix d'un candidat commun qu'elles sont prêtes à soutenir lors de la présidentielle, indépendamment de Martin Fayulu dont la candidature est portée par la plateforme « Lamuka » pilotée par les quatre autres dirigeants que sont Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba, Adolphe Muzito et Freddy Matungulu.

Alain Diasso

GRÈVE DES PROFESSEURS

Deux étudiants fauchés par balles lors d'une manifestation à l'Unikin

Le bilan établi par la police à la suite des événements du 16 novembre faisait état, hormis la mort de Rodrigue Eliwo et Hyacinthe Kimbafu, de huit policiers grièvement blessés, douze véhicules endommagés dont trois appartenant à la police et neuf aux privés. La manifestation estudiantine avait pour principale revendication la reprise des cours.



Des étudiants devant leur auditorio à l'Unikin

La semaine dernière a été marquée par une série des troubles à l'Université de Kinshasa (Unikin) sur fond d'une grogne estudiantine occasionnée par la grève des professeurs. Ces derniers ont, depuis plusieurs mois, décidé de ranger leurs syllabus tout en brillant par leurs absences dans les auditorios, au grand désenchantement des étudiants livrés à eux-mêmes.

D'où la manifestation initiée le 12 novembre par la coordination estudiantine avec, pour principale revendication, la reprise des cours. Et comme toujours en pareilles circonstances, les étudiants se sont livrés à tous les excès avec, à la clé, la perturbation de l'ordre public. Toute une semaine durant, la tension a été vive sur le site univer-

passage, plusieurs dégâts commis par des étudiants en furie.

C'est sur ces entrefaites que le commissariat provincial de la police/ville de Kinshasa est monté au créneau pour appeler au calme, tout en regrettant les pertes en vies humaines occasionnées par ces manifestations. Et à en croire le général Sylvano Kasongo, le policier qui a tiré sur un des deux étudiants décédés a été mis aux arrêts et sera déféré à l'auditorat militaire. Dans la foulée, il a mis en garde tout policier qui utiliserait les armes à feu dans le cadre des interventions sur les sites universitaires. Le bilan de ces manifestations estudiantines établi par la police fait état, en dehors de la mort de ces deux étudiants, de huit policiers grièvement blessés, de douze véhicules endom-

magés dont trois appartenant à la police et neuf aux privés.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire avait indiqué qu'un accord a été conclu, le 15 novembre, entre le gouvernement et le syndicat des professeurs. Cet arrangement devrait, en principe, permettre la reprise des cours ce 19 novembre. Et d'expliquer que le financement des élections n'a pas permis de répondre aux revendications des professeurs. Pour mémoire, ces derniers réclament le respect des engagements pris par le gouvernement en octobre 2017 parmi lesquels le paiement de salaire au taux de 1600 francs congolais (FC) pour un dollar américain, au lieu de 920 FC.

Alain Diasso

CRYPTO-MONNAIE

Les chances de succès s'amenuisent en RDC

SwissOne capital est la première société de gestion des actifs, spécialisée dans les crypto-monnaies, à lancer un fonds indicel « tokenisé » et entièrement réglementée du marché.

La nouvelle a circulé depuis le 16 novembre dans quelques magazines d'actualité financière du pays, au point de relancer le débat sur la crypto-monnaie. Même avec toutes les protections réglementaires, les clients congolais fraîchement dupés par une société proposant les activités similaires ne sont plus prêts à s'engager dans une nouvelle aventure.

« La structure a disparu complètement, la personne qui m'a convaincue de m'inscrire ne me donne pas des nouvelles rassurantes. Même la page internet non fonctionnelle jadis pour des raisons de maintenance n'a plus été activée. Il faut oublier cette histoire. Ce n'était qu'une arnaque », explique A.N., une des nombreuses victimes d'une structure non agréée par la Banque centrale du Congo (BCC) mais qui a collecté illégalement de l'épargne du public avant de disparaître finalement dans la nature.

Après une fermeture du site internet pour la maintenance, la réouverture prévue dans la quinzaine du mois en cours n'a jamais eu lieu, au grand dam des clients en état de choc. À ce jour, personne n'est en mesure de déterminer l'importance des devises effectivement collectées par cette structure. La circulation de la crypto-monnaie n'ayant pas été reconnue officiellement en République démocratique du Congo (RDC), la BCC a demandé aux autorités judiciaires de faire respecter les lois du pays dans toute leur rigueur.

Même sous d'autres cieux, la société désireuse d'évoluer dans la crypto-monnaie doit répondre à un certain nombre de critères avant d'obtenir un agrément auprès du ministère des Finances. Le Luxembourg qui passe pour le précurseur de la crypto-monnaie en Europe a mis deux ans pour agréer la plate-forme d'achat-revente de monnaies virtuelles, Bitstamp. En RDC, le débat n'est pas totalement clos. Mais s'inquiète un expert, il est difficile de lutter contre certains phénomènes dans un monde devenu finalement un grand village planétaire. Les frontières nationales ne font plus le poids dans ce monde unifié, où l'information traverse

les pays et les continents grâce à la magie des nouvelles technologies. Le vrai travail à faire, poursuit-il, est de sensibiliser suffisamment les Congolais aux activités financières de plus en plus complexes qui se développent à l'échelle internationale afin de leur permettre de faire les bons choix financiers. Pour la petite explication, la crypto-monnaie est 100 % électronique et virtuelle mais le principe d'échelle de valeur qui la définit est le même que celui des monnaies courantes. Par ailleurs, il s'agit d'une monnaie cryptée, c'est-à-dire comportant un système de code utilisable uniquement par la personne concernée. Ces informations sont stockées dans un système de fichiers appelé « block chain ». Ceux-ci enregistrent et conservent toutes les opérations effectuées avec la crypto-monnaie : achats, ventes, transactions, prêts, etc. Les inconvénients sont, notamment, qu'aucune de ces monnaies ne dépend d'une banque centrale et toutes les transactions du reste publiques sont conçues pour le commerce internet.

Le cas de SwissOne capital nous a paru intéressant à aborder pour la simple raison que la structure financière apporte une innovation plutôt inattendue qui peut changer la perception générale sur ce genre d'activité. En dépit de quelques cas de réussite, les crypto-monnaies n'ont pas connu un grand développement à cause de deux contraintes majeures : l'incertitude réglementaire et le manque de confiance. En fait, le cadre réglementaire est encore à construire. La plupart des Congolais, encore frileux par rapport à ce genre d'activités, ne font que rejoindre le plus grand nombre de sceptiques à travers le monde. Pour rassurer ses clients, SwissOne capital innove en mettant en place un fonds offrant le potentiel de liquidité de la « tokenisation » conjugué aux protections offertes par une reconnaissance réglementaire. Le fonds sera agréé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers pour la distribution en Suisse. Cet agrément permet justement de rassurer davantage les épargnants. De ce qui précède, l'on se rend compte que les efforts se poursuivent pour plus de transparence et de sécurité dans cette activité. Mais la RDC ne dispose pas encore d'un environnement financier adéquat pour promouvoir la crypto-monnaie.

Laurent Essolomwa

CÉNI

Le vice-président confirme la tenue des élections au 23 décembre avec la machine à voter

En séjour de travail dans la province du Kwilu, Norbert Basengezi Katintima a réaffirmé la détermination de la Centrale électorale d'organiser les élections générales conformément au calendrier établi, avec l'usage de l'outil électronique, selon le bulletin de cette institution du 17 novembre.



Norbert Basengezi sensibilisant à la machine à voter

Après les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Haut Katanga, Lualaba, Haut Lomami et Tanganyika, dans la partie orientale du pays, le vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) s'est lancé à la conquête de la partie occidentale et centrale. Il a entamé des missions similaires successivement dans les provinces du Kwilu, Mai-Ndombe, Kasai central et Kasai. Un véritable parcours d'agent de terrain qui l'a conduit tour à tour à Bandundu, Inongo, Kananga, Tshikapa et Kikwit, a-t-on appris de la Céni.

Dans la province du Kwilu, première étape de sa tournée, Norbert Basengezi Katintima a déclaré qu'il était venu encourager les candidats à la présidence de la République, députés nationaux et provinciaux à quelques jours du lancement de la campagne électorale, à sensibiliser leurs bases respectives à la paix et au respect du code de bonne conduite. Il a rap-

pelé aussi qu'à ce jour, la Céni poursuit sa cascade de formation, l'accréditation des journalistes, observateurs et témoins ainsi que le déploiement de différents matériels électoraux.

Au gouvernement de province où il est allé présenter les civilités à Michel Balabala, une réunion du comité de sécurité a été tenue immédiatement. Il a été question

d'échanger sur l'évolution du processus électoral, en présence de tous les membres du comité provincial des opérations et des partenaires de la Monusco. L'occasion pour le vice-président de la Céni de confirmer, une fois encore, la tenue des élections à la date du 23 décembre prochain. Aussitôt après, il a eu une rencontre opérationnelle avec les cadres et agents du secrétariat exécutif provincial, les six chefs d'antenne de la Céni/Kwilu venus des territoires de Bagata, Bulungu, Gungu, Idiofa, Kikwit et Masimanimba présents à Bandundu pour la formation de la cascade de niveau 2 de la formation des MBVD et MCLCR. A la fin, tout le monde

s'est dirigé vers la salle paroissiale Saint Hyppolyte pour un cadre de concertation avec les parties prenantes au processus. Le gouverneur de la province du Kwilu s'est réjoui de cette rencontre qui a permis d'éclairer la lanterne de sa population sur le processus électoral en cours dans le pays. Dans son intervention, Norbert Basengezi a fourni toutes les informations nécessaires dans le souci de voir son institution organiser de bonnes élections. A neuf jours du début de la campagne électorale, il a insisté sur l'éthique du candidat et de tout autre acteur pendant cette période sensible. Quant au déroulement du processus électoral, le vice-président de la Céni a annoncé la tenue effective des élections le 23 décembre avec la machine à voter. Ce cadre de concertation s'est clôturé par une simulation des opérations du vote avec l'expérimentation de l'imprimante des bulletins de vote.

A.D.

ADDICTIONS DE RUE

Les jeunes sensibilisés au phénomène

Les experts du monde socio-éducatif et médical ont eu des mots simples, le 15 novembre, à l'Institut français du Congo (IFC), à Pointe-Noire, pour amener les jeunes à comprendre les risques des addictions du tabac, du cannabis et de bien d'autres drogues.

Pour éviter de devenir une personne addictive, le mieux serait de ne jamais commencer à consommer ou à goûter un produit psychoactif ou sans substances. C'est l'un des messages que les intervenants à l'activité ont livré auprès des jeunes.

En effet, une initiation précoce au tabac et au cannabis accroît les risques de dépendance ultérieure et les dommages sur la santé. Informer les plus jeunes sur les risques liés à l'usage des drogues est donc un enjeu de santé publique.

En organisant cette activité, l'IFC, en partenariat avec le Samu Social, a permis à de nombreux jeunes élèves en âge



Une vue des participants à la séance de sensibilisation/Adiac

de devenir des futurs pères et des futures mères d'avoir une réflexion autour des comportements responsables sur le thème « Les addictions de rue ». Les experts du monde so-

cio-éducatif et médical ont exposé sur le paysage des drogues souvent consommées par les jeunes, notamment le chanvre, la colle par inhalation mais également le Tramadol, un antal-

gique puissant qui, aujourd'hui, est détourné de sa prescription d'origine, distribué dans un dosage spécifique supérieur aux posologies médicales et s'est transformé en « cocaïne du

pauvre ».

Ces jeunes ont profité des conseils des intervenants spécialisés et axés sur la transmission de savoirs et d'attitudes favorables. Ce qui les a, d'ailleurs, permis de mieux comprendre les risques et les dangers liés à l'usage du tabac, du cannabis et de bien d'autres drogues illicites ou licites.

Le témoignage de Mousse, artiste et ancien dealer, a corroboré le côté néfaste de ces drogues. « *En tant que grand frère et ancien accro aux drogues, je vous conseille de ne pas toucher à la drogue car, une fois on est dedans, c'est difficile de s'en sortir* », les a-t-il prévenus.

Notons que l'objectif de cette activité était de dresser un état des lieux des comportements addictifs, de tenter d'appréhender ce phénomène peu connu au Congo, encore moins pris en compte sur les plans thérapeutique et social.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Les propos discourtois causent des divisions sociales

Ce constat peut se vérifier dans nos milieux familiaux ou professionnels, lors des négociations entre des belligérants et même celles qui réunissent des États. Et cela sur tous les plans, notamment politique, économique, culturel, etc. Dans des administrations publiques ou privées, par exemple, certains subalternes s'adressent impoliment à leur hiérarchie, confondant le milieu. Ce n'est pas parce que l'on est souvent avec son chef hiérarchique en dehors du service qu'il faut lui tenir des propos irrespectueux. « Ce monsieur, je ne comprends pas comment il se comporte. Et pourtant quand nous quittons le bureau, nous sommes souvent ensemble », s'est plaint un dirigeant, humilié par son subalterne. Pourtant, le chef reste chef même s'il est votre ami en dehors du service.

Cela est récurrent lors des rencontres des associations ou partis politiques. Celui qui prend la parole parfois perd le fil de son raisonnement en utilisant un langage insensé à l'égard des dirigeants de la structure. Il oublie que les mots durs et méchants sont comme des lames de rasoir qui peuvent facilement blesser et créer la séparation, voire l'éclatement de la structure. On a vu quelquefois, dans des grandes rencontres internationales, certaines autorités abandonner brutalement les assises à cause du manque des autres. Et l'expression qui revient toujours à la presse est « telle ou telle autorité a claqué la porte à cause de l'abus de langage de telle autre autorité en direction des autres ».

En effet, l'adage populaire qui dit qu'« Il faudrait tourner mille fois la langue avant de prendre la parole » est loin d'être respecté par tous. Et même dans des couples conjugaux, des mots méchants à la moindre dispute sont souvent la source de l'éclatement. Une bouche bavarde fait rarement usage de cet adage, déversant n'importe quoi sans aucune prudence, alors qu'un petit mot méchant peut entraîner un grand mal.

Cette réalité se vit dans les quartiers tous les jours, surtout entre voisins. Dans l'un d'eux, des habitants ont tous décidé de ne plus participer aux retrouvailles que le chef de quartier organise à cause de son manque de courtoisie. Ainsi, quelles que soient les circonstances sociales dans lesquelles nous nous trouvons, soyons courtois. A bon entendeur salut !

Faustin Akono

DISTINCTION

Nadine Luango future ambassadrice culturelle et sociale

La présidente de la fondation Sonada basée à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), deviendra dans quelques jours ambassadrice culturelle et sociale par l'ONG internationale MB production. L'annonce a été faite par Médard Bongo, président de MB production lors d'une conférence de presse tenue à Pointe-Noire.



Médard Bongo et Nadine Luango/Adiac

La jeune dame a frappé dans l'œil de MB production qui a l'habitude de récompenser ceux qui se distinguent par leur professionnalisme, leur abnégation au travail et leur esprit d'initiative. Cette ONG a décidé de faire d'elle une ambassadrice culturelle et sociale. Pour Médard Bongo, cette distinction se veut comme un témoignage de reconnaissance pour toute action d'assistance que Nadine Luango a menée à l'endroit des personnes démunies.

C'est également un moyen pour lui de l'encourager à poursuivre son action pour la culture de paix et du vivre ensemble. En effet, depuis plusieurs années, la fondation Sonda dont elle a la charge de présider parcourt inlassablement les villes de la RDC pour apporter assistance aux personnes défavorisées.

Cette dimension spirituelle et d'amour pour les autres, comprise dans son sens universel, a marqué plus d'une personne, notamment le président de l'ONG MB production qui n'a pas tari d'éloges en sa faveur. « *Femme de foi et humaniste, Nadine Luango deviendra, dans quelques jours, la nouvelle ambassadrice culturelle et sociale de son pays* », a annoncé Médard Bongo. Notons que Nadine Luango prône la paix avec soi et avec les autres, un facteur important pour l'épanouissement d'une culture de paix dans son pays. En effet, la paix, comme outil de partage et de communion des êtres, a fait d'elle « ambassadrice culturelle et sociale ».

H.P.M.

INTERVIEW

Général de division Christian Baptiste : « On n'apprend et on n'enseigne jamais assez l'Histoire »

Le délégué national de l'Ordre de la Libération a pris part, le 12 novembre à l'Hôtel des Invalides, à Paris, à la conférence de présentation du livre « Le Congo dans la Première Guerre mondiale » de l'historien congolais Léon Bemba. Dans cet entretien, il souligne la nécessité pour tous les pays de continuer à regarder leur histoire en face et l'enseigner aux jeunes générations pour mieux lutter contre les révisionnistes qui veulent juger l'histoire avec les lunettes d'aujourd'hui sans connaître ou prendre en compte le contexte de l'époque.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Mon général, la conférence autour du livre « Le Congo dans la Première Guerre mondiale » ne vous a pas laissé indifférent.

Général de division Christian Baptiste (G.C.B.) : Effectivement et pour plusieurs raisons. Cette conférence a eu lieu aux Invalides. Il se trouve que j'ai dirigé le Musée de l'Armée pendant plusieurs années et une de mes dernières décisions concerne l'ouverture prochaine de salles consacrées à la période colonisation-décolonisation.

Je suis moi-même issu de la colonisation. Né à Saïgon d'une mère vietnamienne, j'ai vécu sept ans en Afrique, dont deux ans comme capitaine au Zaïre (actuelle République démocratique du Congo, ndlr) et deux autres en tant que commandant au Togo. Et non pas au sein de troupes françaises mais au sein de l'armée zaïroise puis togolaise. Le sujet évoqué aujourd'hui ne me laisse donc pas insensible en tant qu'homme et en tant que militaire. C'est un sujet essentiel. On n'apprend et on n'enseigne jamais assez l'histoire et la France, comme tous les pays, doit continuer à regarder son histoire en face. Le lieutenant-colonel Bertrand, qui est intervenu lors de cette conférence,



a admis que des pans entiers ne sont pas assez éclairés en citant l'exemple des soldats africains mais des soldats métropolitains et de l'Empire qui ont combattu dans les Dardanelles.

L.D.B. : On voit beaucoup circuler sur les réseaux sociaux des documents et des photos sortis de leur contexte. N'est-il pas né-

cessaire de matérialiser ces pans de l'Histoire dans des musées, des universités, que ce soit en Europe ou en Afrique ?

G.C.B. : La connaissance de soi-même et celle des autres permet des relations apaisées. Lorsque Christian Eboulé (ndlr : journaliste intervenant

lors de la conférence) explique que certains jeunes estiment que les tirailleurs auraient pu être des traîtres à leur patrie, cela montre bien que l'on n'enseigne jamais assez l'histoire. Ils ne pouvaient être des traîtres, puisqu'ils faisaient alors partie de l'Empire français. C'est pour cela que j'ai voulu la création de ces salles colonisation-décolo-

nisation au Musée de l'Armée, pour que ces jeunes Français, originaires d'Afrique du Nord ou d'Afrique noire, sachent pourquoi ils vivent en France, en tant que Français. Je pense aussi que connaître, donc enseigner, l'histoire est le meilleur moyen de lutter contre les révisionnistes qui veulent juger l'histoire avec les lunettes d'aujourd'hui sans connaître ou prendre en compte le contexte de l'époque.

L.D.B. : Comment pensez-vous possible de concrétiser ce pont de la mémoire ?

G.C.B. : Il est évident qu'il faut multiplier les échanges universitaires, que ce soient les étudiants ou les professeurs, les partages d'archives et les colloques dans les pays dits du Nord mais aussi et surtout du Sud. Il est nécessaire d'établir une coopération au niveau des archives, qu'elles soient mises en ligne et exposées pour que chacun puisse se faire sa propre idée et ne pas être otage des dominantes du moment. Par quels moyens ? Je ne suis pas un opérationnel sur la question mais je reste à la disposition de ceux qui souhaiteront ériger ce pont de la mémoire.

L.D.B. : Vous avez quitté cette conférence avec le livre « Le Congo dans la Première Guerre mondiale ». Un peu de lecture pour les prochains jours...

G.C.B. : Le Pr Bemba nous a fait découvrir cette histoire avec toute la passion qui l'anime. Je vais maintenant lire son ouvrage avec intérêt et rationalité. La mémoire doit toujours être enrichie de recherches historiques sérieuses et référencées, comme l'est le livre de Léon Bemba.

J'ai entendu, durant la conférence, l'un des intervenants dire que les Africains doivent s'emparer de leur propre histoire et l'écrire. Leurs propres thèses pourront alors s'enrichir avec celles déjà existantes.

Nous devons étudier l'histoire pour comprendre les ressorts d'une époque comme la colonisation, analyser les faits, sans les juger en les décontextualisant.

L.D.B. : En tant que délégué national de l'Ordre de la Libération, vous êtes forcément sensible à l'histoire du Congo et de sa capitale, Brazzaville...

G.C.B. : Lors de la conférence, le Pr Bemba a souligné que l'apport de l'Afrique équatoriale française était moins bien considéré que celui de l'Afrique occidentale française. C'est probablement vrai pour la Première Guerre mondiale mais pas pour 39-45 : Brazzaville a été la capitale de la France Libre et l'Afrique équatoriale française a permis au général De Gaulle de donner une matérialité et une réalité à la France Libre.

En créant le 16 novembre 1940, à Brazzaville, l'Ordre de la Libération (la Légion d'Honneur est alors entre les mains du maréchal Pétain) et en signant la Déclaration organique, qui est, en simplifiant, une sorte de constitution de la France Libre, le général de Gaulle démontrait l'illégitimité du Régime de Vichy et déclarait qu'il était, par intérim, dépositaire de la République. Sans l'Afrique équatoriale française, la France Libre aurait eu beaucoup de mal, en 1940, à exister.

Propos recueillis par Camille Delourme et Marie-Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Sur le devoir de mémoire

Ce que la conférence sur l'histoire du Royaume Kongo, organisée début octobre au Mémorial Pierre-Savorgnan de Brazza avait démontré de façon spectaculaire, le débat passionnant qui a accompagné, le 12 novembre à Paris, la remise au président Denis Sassou N'Guesso du livre « Le Congo dans la Première Guerre mondiale » l'a confirmé avec éclat : à savoir que le temps est venu pour l'Afrique et les Africains d'écrire eux-mêmes leur longue, très longue histoire.

Ce travail de mémoire, dira-t-on, est engagé depuis longtemps et nombreux sont les historiens des différentes parties du continent qui s'y emploient avec autant de persévérance que de talent. Sans doute, mais les moyens dont ceux-ci disposent généralement sont loin d'être à la hauteur du défi qu'il leur faut relever et c'est pourquoi, il importe au plus haut point de rappeler, à l'occasion des deux événements que nous venons de vivre à Brazzaville puis à Paris, combien est importante la reconstitution du passé là même où il a été vécu par les peuples concernés.

Prenons, pour illustrer ce propos, le cas du Congo qui a su organiser, en moins de deux

mois, les brillants événements dont il est ici question. Alors qu'il détient des documents uniques à Brazzaville, à Pointe-Noire et autres lieux, mais qu'il compte aussi sur son territoire de nombreux sites marqués par l'histoire, il n'a pas encore créé l'espace ou les espaces qui permettraient à ses citoyens de venir se ressourcer en plongeant dans le passé multimillénaire dont ils sont issus. En témoigne le triste état dans lequel se trouvent les archives de la République qui sont toujours en quête d'un lieu où elles seront conservées, préservées, où les chercheurs du monde entier pourront se retrouver, où les simples citoyens seront accueillis et guidés afin de mieux appréhender le monde qui fut celui de leurs lointains ancêtres.

Dans le moment où l'Etat s'emploie à résoudre les problèmes de toute nature que la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux a générés ces trois dernières années, il n'est ni prématuré ni déplacé de rappeler l'importance que revêt l'histoire pour toutes les nations. Et de souligner que celle-ci devrait avoir une place particulière dans le programme ambitieux qui doit permettre au Congo d'occuper sa juste place dans l'Afrique centrale de demain. Exactement comme il le fait dans le domaine

de la protection de la nature avec la création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Il ne fait pour nous aucun doute que si un programme ambitieux de réécriture de l'Histoire de l'Afrique centrale figure en bonne place dans le plan de relance national qui doit accompagner l'accord économique et financier en négociation avec le Fonds monétaire international, le Congo verra affluer vers lui des aides multiples. L'Unesco, l'Organisation internationale de la Francophonie mais également toutes les grandes universités, tous les grands musées du monde, tous les grands sponsors s'associeront à ce travail d'une manière ou d'une autre.

Dans un tel contexte, le temps n'est-il pas venu de faire du bâtiment en voie d'achèvement dans l'enceinte du Mémorial Pierre-Savorgnan de Brazza le Centre historique du Bassin du Congo ? Situé en plein cœur de Brazzaville et lié au monument le plus visité du pays, il deviendrait très vite un lieu incontournable pour les chercheurs du monde entier et permettrait de mettre en valeur le capital inestimable que le Congo détient grâce aux archives héritées des siècles passés.

Jean-Paul Pigasse